

5 septembre 2018

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 13 septembre 2017 de M^{mes} et M. Maria Pérez, Brigitte Studer et Gazi Sahin: «Pas de racisme, pas d’homophobie dans les institutions de la Ville».

TEXTE DE LA QUESTION

En l’absence d’une norme pénale permettant la poursuite en justice des propos homophobes ou transphobes, la Ville de Genève a nonobstant déployé de grands efforts dans la prévention et la sensibilisation contre les discriminations visant l’identité de genre et l’orientation sexuelle. Ainsi, aussi bien des campagnes publiques que des cours de sensibilisation auprès de l’administration ont été mis en place par la Ville. Cela étant dit, quelles sont les mesures de prévention contre les discriminations raciales, l’antisémitisme, le sexisme, l’homophobie et la transphobie que prend la Ville à l’encontre des conseillers municipaux? Et, en l’absence de mesures, le Conseil administratif peut-il condamner fermement les propos haineux à connotation homophobe tenus par un conseiller municipal sur les réseaux sociaux ces derniers jours et dont la *Tribune de Genève* du 13 septembre fait état?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif n’a aucune compétence pour intervenir lors des séances du Conseil municipal puisque la police de séance est, selon l’article 17 de son règlement, assurée par le président. Par ailleurs, l’autorité de surveillance est assumée par le Service de surveillance des communes (SSCO).

Au surplus, le Conseil administratif condamne les propos haineux à connotation homophobe quel qu’en soit l’émetteur, raison pour laquelle il a lancé un travail de fond de prévention et de sensibilisation tant à l’interne de l’administration municipale qu’à destination de la population. A ce sujet, depuis 2013, à l’occasion de la Journée internationale de lutte contre l’homophobie et la transphobie du 17 mai, la Ville de Genève sensibilise au travers d’une campagne d’affichage et d’actions ciblées les Genevois et les Genevoises aux discriminations en lien avec l’orientation sexuelle et l’identité de genre. En 2018, le thème portait sur «les mots pour le dire».

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La vice-présidente:
Sandrine Salerno